

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENNES ÉLÈVES  
DU  
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

# BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Février 1913

## SOMMAIRE :

- I Réunions de Février.
- II Réunion de bienfaisance.
- III Cercle amical.
- IV English Club.
- V Deutscher Verein.
- VI La fête de Noël à la Maison d'Éducation du Lycée.
- VII Nos Lectures.
- VIII Mariages.
- IX Naissances.
- X Décès.
- XI Changements d'adresses.
- XII Avis et correspondance.

CAHORS & ALENÇON

IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUES A. COUESLANT

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DU

## LYCÉE MOLIÈRE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 23 MARS 1912

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

### BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Février 1913

---

---

#### Réunions du mois

---

**Cercle Amical.** — Dimanche 9, à 2 heures.

**Réunion de Bienfaisance.** — Jeudi 13, à 3 h. 1/2.

**English Club.** — Samedi 1<sup>er</sup>, à 5 heures.

**Deutscher Verein.** — Mercredi 12, à 4 heures.

**Bibliothèque.** — Le mardi 18, de 4 heures 1/2 à 5 heures 1/2 et les mercredis 12 et 26, de 2 heures 1/2 à 3 heures 1/2.

---

---

**Le Jeudi 13 Février, à 5 heures**

### CONFÉRENCE

SUR

**Un Voyage en Islande**

*(avec Projections lumineuses)*

---

M. Halphen, frère d'une de nos compagnes veut bien faire dans la salle de l'Association, une Conférence sur

son voyage en Islande ; nous le remercions vivement de son amabilité et nous comptons être très nombreuses pour écouter, le 13 Février, cette intéressante Conférence et admirer les projections qui nous seront faites.

Les Sociétaires sont invitées à amener au Lycée une ou deux de leurs amies.

Les aspirantes sont instamment priées d'assister à la Conférence.



## Réunion de bienfaisance

---

La Réunion de Bienfaisance a eu lieu, comme d'habitude, le deuxième jeudi du mois. Mlle Scott était présente, ainsi que Mlle Aron.

Mlle Scott a tout d'abord reparlé de la vente. Elle a de nouveau exprimé sa reconnaissance envers Mme la Directrice qui, bien que déjà surchargée d'occupations, a pris une part si active à toute l'organisation. Elle a adressé aussi un remerciement spécial à Mlles de Courcy et Etevenon : ces jeunes filles ont bien voulu accepter au dernier moment de faire un peu de musique pour l'agrément des personnes qui prenaient le thé au buffet. Mlle Aron ajoute que ce petit orchestre a beaucoup frappé les jeunes élèves, qui toutes en ont reparlé, le surlendemain, dans un exercice de français. Enfin Mlle Scott nous signale l'entrain tout particulier qu'ont mis les élèves de deuxième année à organiser leur comptoir et le dévouement de quelques mamans qui ont collaboré d'une façon touchante aux efforts de leurs filles. C'est une joie et une sécurité pour nous de voir surgir d'année en année des bonnes volontés nouvelles, car notre œuvre va en se développant et nos besoins sont de plus en plus grands.

Grâce à tant d'efforts réunis, nous nous trouvons en ce moment plus riches que nous ne l'avons jamais été. A la fin de décembre, nous avons près de 8.000 francs en caisse. Au résultat de la vente, était encore venu s'adjoindre un don généreux fait par une de nos compagnes et par son mari à l'occa-

sion de la naissance d'un fils. Déjà, il y a deux ans, la petite Françoise en venant au monde nous avait valu le même beau cadeau. Nous remercions les parents et nous formons toutes sortes de vœux pour le petit Marc.

Mlle Scott a immédiatement profité de l'étendue de nos ressources pour faire trente envois d'épicerie qui sont arrivés pour le Jour de l'An et ont provoqué des lettres de remerciements enthousiastes.

Notre société s'est également chargée de payer le loyer de Mme Mo., trop malade pour travailler et dont les deux filles ne gagnent pas encore assez pour subvenir à tous leurs besoins.

Nous payons aussi en partie le loyer de Mme. Th. Cette veuve, tuberculeuse aussi, a cinq enfants dont une seule gagne. Grâce à un secours de la mairie, elle trouve pourtant moyen de mettre quelque chose de côté pour le terme. C'est admirable, mais cette pauvre famille ne doit pas manger souvent à sa faim.

Il est nécessaire encore d'aider la famille Cl. Sur cinq personnes, une seule, un garçon âgé de dix-huit ans, est en état de gagner. Encore gardait-il jusqu'ici 2 francs par jour sur son gain pour déjeuner. Mlle Scott l'a chapitré et il a promis d'être dorénavant plus sobre !

Notre société a décidé un léger sacrifice dans l'intérêt du jeune F. Mut. Cet enfant travaillait dans une fabrique de chocolat, lorsque l'occasion s'est présentée de lui faire apprendre le métier de menuisier dans une maison où il pourra avoir de l'avenir. Seulement, il gagnera peu en commençant. Aussi le lycée lui paiera-t-il son déjeuner (1 franc par jour) tant que durera l'apprentissage.

L'on examine ensuite plusieurs cas nouveaux : Mlle Aron nous parle d'une jeune veuve, employée de commerce, qui jusqu'à présent s'est toujours tirée d'affaire, bien qu'ayant son vieux père et un enfant scrofuleux à sa charge. Mais en ce moment, elle sort de l'hôpital, où elle a subi une opération, et se trouve à court de linge et dans l'impossibilité de payer une ceinture spéciale qu'on lui a recommandé de porter. Nous décidons de lui acheter quelques chemises, pantalons et bas et d'aider pour l'achat de la ceinture.

L'on étudie le cas d'une certaine Mme L., qui, sur une simple promesse que lui avaient faite Elise Dreyfus et Jeanne Lévy de s'occuper d'elle, a loué une chambre de 400 francs en disant à la concierge que ces demoiselles paieraient ! Comme cette femme a un bon métier, un seul enfant, et qu'elle n'a été malade

qu'accidentellement, on décide de lui payer un demi-terme seulement, ou de lui faire chercher un loyer moins élevé.

Une aide plus efficace pourrait être accordée à Mme Chaud. Cette veuve voudrait mettre l'aînée de ses fillettes dans une pension à Bourg-la-Reine où sont déjà les petites Al. et demande qu'on lui aide à payer la pension, peu élevée du reste. Il paraît que cette petite, qui a onze ans, n'apprend rien chez elle ; car en l'absence de sa mère, obligée de sortir tout le jour pour son travail, elle se dispense d'aller à l'école. Cependant, comme les renseignements sur Mme Chaud. sont encore insuffisants, Elise Dreyfus et J. Lévy vont faire une enquête.

On nous prie d'annoncer en terminant, que la prochaine Réunion de Bienfaisance aura lieu le second jeudi de février à 3 heures 1/2 au lieu de 5 heures.

---

## CERCLE AMICAL

---

Le cercle amical s'est réuni au Lycée le dimanche 12 janvier. Très peu de nos jeunes filles manquaient à l'appel et la réunion fut, comme d'ordinaire, très gaie. Mlle Scott et Mlle Schlessler nous ont consacré leur après-midi, et Mme la Directrice, que nous craignons bien de ne pas voir, nous a fait la surprise de venir.

Nous avons d'abord débuté par quelques jeux, ce qui permit aux retardataires d'arriver, puis les livres ayant été distribués, les chœurs furent entonnés avec beaucoup d'entrain sous l'excellente direction de Mlles Maury. Madeleine Albert-Petit nous fit ensuite une charmante causerie sur « les mères des hommes illustres ». Notre compagne nous montra l'influence exercée sur leurs enfants par les mères de grands hommes tels que Saint-Augustin, Henri IV, Napoléon, Goethe et Lamartine. Nos jeunes filles parurent vivement intéressées par ce sujet et applaudirent beaucoup notre compagne.

Le goûter a été une véritable surprise, au menu ordinaire sont venues s'ajouter des galettes des rois, et ce fut une grande anxiété pour nos jeunes invitées de savoir lesquelles seraient reines...

Après le goûter, Suzanne Rouffilange, accompagnée par

Denise Kärcher nous charma par plusieurs chants qu'elle interprète d'une façon charmante.

Mlle Maury nous fit part d'une excellente idée en ce qui concerne le trousseau de nos petites amies. Elles sont sans doute souvent tentées de se servir du linge qu'elles confectionnent, ne pourrions-nous pas le leur conserver ? C'est une chose à laquelle nous n'avions pas songé. Il est donc entendu que nos jeunes filles nous remettront leur travail à mesure qu'il sera achevé et elles trouveront ainsi leur trousseau encore neuf dès qu'elles seront prêtes à entrer en ménage. Plusieurs d'entre elles ont cette fois emporté de quoi confectionner des torchons.

Nos jeunes amies aiment beaucoup danser, nous aussi, et c'est ainsi que nous arrivons toujours à nous séparer très tard, mais ravies de notre journée.



## DEUTSCHER VEREIN



Die erste Versammlung des Jahres war sehr heiter und gemütlich. Wir waren ungefähr zwölf um den Teetisch versammelt.

Anekdoten über die ehemaligen Schuljahre, und natürlich besonders über die alten Spässe wurden lustig erzählt.

Dann wurde ein Versuch gemacht, um einen deutschen Gesang mit Klavierbegleitung zu singen : es war ein ganz neuer Gesang, direkt vom Deutschland, vom einem unbekanntem Autor, geschickt.

Wir haben dann die Petition gegen den Alkohol unterschrieben, war es keine tugendhafte Beschäftigung, bevor wir voneinander schieden ? Wir werden uns am 12. Februar, um 4 Uhr, wiedersehen.



## Maison d'éducation du Lycée Molière

---

### SOIRÉE DU 21 DÉCEMBRE 1912

Pour l'inauguration de la « Maison d'éducation » et pour Noël, Mme l'Intendante et sa sœur avaient organisé une fête charmante avec le concours des pensionnaires. Quelques-unes d'entre nous ont eu la joie d'y être conviées et nous nous sommes trouvées réunies à Mme la Directrice et à nos professeurs.

Les programmes illustrés étaient fort réussis. Mais ce qu'ils promettaient était délicieusement choisi.

Mlles Pontsevrez se sont largement dépensées pour rendre la soirée agréable et nous les avons applaudies plus d'une fois. Les pensionnaires ont eu aussi une large part de nos bravos. C'est qu'elles nous ont tout à fait charmées. La musique (piano et chant) bien choisie, a été parfaitement exécutée par Mlles Pontsevrez, Cécile et Rachel Brill, les danses de Mlle Herrero ont eu un succès mérité par leur simplicité gracieuse, enfin les tableaux vivants (un thé japonais, une danse andalouse, Eliézer et Rebecca) ont mérité une véritable ovation. Le dernier surtout.

Quand nous eûmes applaudi les artistes de tout notre cœur, de très bonnes choses nous furent offertes. Nous étions heureuses de causer avec Mme la Directrice, avec nos professeurs ; et comme nous nous sentions « chez nous ! » nous avions toutes les mêmes mots sur les lèvres : « C'est presque à regretter de n'être pas pensionnaires ! On est si bien ici ! »

Lorsque nous revînmes dans le salon, une délicieuse surprise nous attendait. C'était un bel arbre de Noël, tout crépitant de gerbes étoilées. Puis une loterie fut tirée et on nous combla de charmants cadeaux. Mais, nous avions grande envie de danser. Alors, en un clin d'œil, nous transportâmes les chaises dans la salle à manger, et, tandis que nos professeurs (j'allais presque dire nos mamans) causaient, nous dansâmes une polka, un lancier, la gigue.

Enfin, vers onze heures et demie, nous nous séparâmes, très heureuses, en remerciant Mlles Pontsevrez et les « artistes » qui nous avaient fait passer un moment si délicieux.

## NOS LECTURES

---

J'ai reçu tardivement le *Bulletin* de décembre, mais je suis tentée de dire mon opinion sur « l'Œuvre de la femme chez elle », quoiqu'elle doive arriver bien tard...

J'ai lu l'article non seulement sans impatience, mais avec une réelle sympathie. Elles deviennent en effet trop rares les femmes qui veulent bien rester femmes, et j'applaudis Mme Rauber de tout cœur. Oui, la femme est ménagère avant tout, et c'est là son rôle, et elle peut l'avouer franchement, sans crainte de faire douter de son « intellectualité ». Ce vilain mot désigne cependant une belle chose, mais représente seulement le premier et le plus élevé des « arts d'agrément ». Molière, notre spirituel patron, ne l'a-t-il pas dit il y a bientôt trois siècles ? Et si les temps ont marché, si l'émancipation féminine a pris depuis son essor, la vérité qui n'a pas d'âge reste immuable. Leur « guenille » est toujours aussi chère aux hommes (et même à quelques femmes) et la marche même du progrès ne nous conduit pas à l'ascétisme et à la vie contemplative... Aussi longtemps qu'il nous faut manger pour vivre, il faut nous résigner à perdre un peu et même beaucoup de notre temps aux besognes terre à terre que nécessite ce besoin. Le système communiste de M. Lilienthal me paraît aussi chimérique que toutes les centralisations excessives. Comment forcer tous les habitants d'un quartier à manger leur bifteck au même degré de cuisson, lorsque souvent dans la même famille... Mais n'insistons pas sur ces détails un peu pot-au-feu.

Je me place à un autre point de vue que celui du mari, invoqué généralement bien qu'il ne soit pas négligeable. Il faut reconnaître que dans les mœurs modernes, le restaurant joue un rôle toujours plus grand. Les affaires s'y traitent, les projets y prennent corps. Commerçants et diplomates, littérateurs et financiers s'y rassemblent plus volontiers qu'au foyer familial. Celui-ci n'en est que plus apprécié par contraste, il est vrai. Mais il y a une autre face de la question, la première, pour nous femmes, c'est l'enfant. Il ne s'agit pas là d'une petite passion à flatter, il s'agit de former la santé de nos enfants ; allons-nous confier ce soin à une manufacture d'aliments ?

Ce serait à mon avis un crime. Pendant l'enfance et l'adolescence, l'alimentation joue un si grand rôle, que c'est le devoir strict de toute mère de la diriger elle-même. Que d'enfants

s'étiolent, ne se développent pas suffisamment, parce qu'ils sont mal nourris ? Et mal nourris ne veut pas dire pauvrement nourris, mais nourris d'une façon désordonnée et absurde. Il ne s'agit pas de leur confectionner de petits plats, mais de leur donner les aliments nutritifs et fortifiants indispensables en les leur présentant aussi agréablement que possible. La meilleure des cuisinières professionnelles ignore justement en quoi consiste cette alimentation rationnelle, c'est à la mère de famille à y veiller et à mettre, au besoin, « la main à la pâte ». Est-il si méprisables l'éloge antique « ses mains ne craignent pas le travail » ? et ne devrions-nous pas rougir, au contraire, de notre ignorance sur un point *vital*, puisqu'il s'agit de conserver ou de rendre la santé à nos enfants, et que notre rôle de mères nous impose ce devoir ? Mais il est devenu si vieux jeu de soutenir que la première fonction de la femme est la *conservation de la race* qu'une jeune fille aujourd'hui ne peut entendre ces mots sans impatience. Il en était déjà ainsi de mon temps ! et je suis une lycéenne du siècle dernier !!

Cependant, en face des devoirs de la maternité, j'ai vu avec une joie dénuée de toute malice, des bacheliers courber le front et déposer tout naturellement la brillante couronne de leurs diplômes, pour manier plus aisément la casserole ou le torchon ! Celles-là, chez qui la nature a repris ses droits, ont compris soudain où était ce que Ruskin appelle si bien notre royauté ! royauté sans éclat et contenant comme les autres, sa part de servitude que nos esprits tous les jours plus éclairés et plus ouverts nous feront porter plus allègrement et sans honte.

Mme Rolland, une des femmes les plus avancées de son temps, se vante dans ses « Mémoires », d'être une bonne ménagère, ceci a-t-il nui à sa mémoire ? N'ayons pas plus honte d'avouer que le désordre et la malpropreté nous sont odieux, et que pour ne pas les voir autour de nous, nous ne craignons pas d'entrer dans les plus vulgaires détails du ménage. Encore une fois, nous ne sommes pas de purs esprits, et notre vie est tissée de ces détails vulgaires ; les ignorer, c'est risquer de s'y heurter avec contrariété.

Si j'avais à participer aux programmes d'enseignement, j'opinerais pour des cours *pratiques* d'économie ménagère comme faisant partie de ces « clartés de tout » que nous devons avoir... Il n'y a pas de classe de la société où ces notions là sont inutiles ; je connais des petites employées et de riches

mondaines qui sont les premières levées pour faire de leurs mains le déjeuner de toute leur famille. Et ces petits soins auxquels l'habitude empêche de faire attention, et qui paraissent, sur le moment, dénués de toute poésie, sont peut-être ceux des souvenirs d'enfance auxquels on rêvera plus tard avec le plus de douce émotion...

Mères, nous ne sommes pas toutes destinées à l'être, reines, a dit l'apôtre et le poète de la femme, nous pouvons toutes l'être ; qu'importe si notre sceptre est un balai ou un porte-plume ? ou mieux encore ? puisque nos qualités *ménagères*, selon lui, nous pouvons les employer dans la maison ou dans l'État ? Sans faire de Ruskin le père des suffragettes, quelles possibilités dans sa définition de nos aptitudes spéciales :

« La femme est faite pour gouverner, non pour lutter ; son esprit n'est pas inventif ou créateur, il est porté à l'ordre, l'arrangement et la décision. Le devoir de la femme comme membre de la communauté est d'aider à ordonner, encourager et à orner l'État ».

UNE ANCIENNE.

---

---

## Mariages

---

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Marie Pennequin avec M. Emile Delamarre.

Mlle Fanny Steindecker avec M. Harry Goldschmidt.

Mlle Suzanne Lévy avec M. Paul-Lucien Lévy.

Nous adressons à nos compagnes nos vives félicitations.

---

---

## Naissances

---

M. et Mme Paul Lemoine (Marie Dujardin-Beaumetz), nous annoncent la naissance de leur fille, Renée.

M. et Mme Duclos (Marie-Thérèse Lesourd), nous font part de la naissance de leur fils, Jacques.

M. et Mme Robert Aeschlimann, nous annoncent la naissance de leur fils, Eric.

---

---

## Décès

---

Nous apprenons le décès de :

M. Buisson, professeur à l'école J.-B. Say, père de Mme Le-  
cointe (Thérèse Buisson).

M. Dubosc, père de Thérèse Dubosc.

Nous prions nos compagnes d'accepter nos sentiments de  
condoléance.

---

## Changements d'adresses

---

Mme Ysabel (Yvonne Petit), 4, rue Etienne Jodelle.

Mme Kuhn (P. Beaudrillard), 62, boulevard Excelmans.

Mlle J. Baud, 108, rue Truffaut.

---

## Avis et correspondance

---

**Bulletin.** — Les sociétaires assez aimables pour vouloir bien  
faire les compte rendus des différentes réunions sont instamment  
priées :

1° De n'écrire que d'un côté de la feuille.

2° D'envoyer leur article **avant le 16 de chaque mois**, à  
Mme Noiré, 87, rue de Courcelles.

Les sociétaires et aspirantes qui ne recevront pas le Bulletin  
dans les premiers jours de chaque mois, sont priées d'en aviser  
immédiatement Mme Kuhn, 62, boulevard Excelmans, qui leur  
enverra de suite une autre exemplaire.

**Changements d'adresse.** — Les sociétaires sont priées de  
prévenir Mme Kuhn, 62, boulevard Excelmans, de leurs chan-  
gements d'adresse, afin d'éviter tout retard dans l'envoi du  
Bulletin.

---

*Le Gérant : A. COUESLANT.*

---